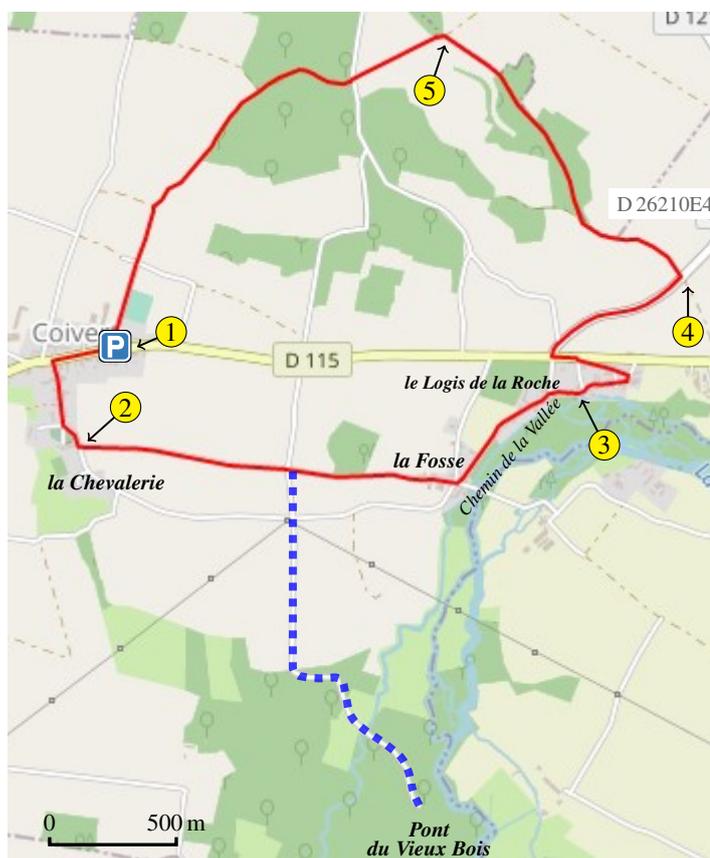


Du hameau de la Roche dominant la rivière on gagne les bois des Charbonnières où l'on produisait autrefois du charbon de bois. Tout le long de la Boutonne les moulins sont nombreux.

Situation : à 19 km au nord de Saint-Jean-d'Angély

Départ : mairie

Balisage : jaune



1. Tournant le dos à la mairie prendre la D 115 vers la droite jusqu'à hauteur du monument aux morts. Tourner à gauche rue de l'Église.

Un sentier entre les maisons à droite permet d'atteindre un lavoir appelé « lavoir d'hiver ». Par un système de poulies on pouvait remonter le plancher au niveau de l'eau plus élevé en hiver.

2. À hauteur de l'église, avant la Chevalerie, suivre le chemin goudronné à gauche jusqu'à un carrefour de chemins.

Hors sentier, non balisé (2 km de plus aller-retour) : pour découvrir l'île du Vieux Bois on pourra, au carrefour des chemins, suivre à droite un chemin qui passe plein sud près d'un pylône et se dirige vers les marais de la Boutonne.

Le pont est établi sur la Petite Boutonne. On pourra s'avancer un peu plus loin jusqu'à un autre bras de la Boutonne. Revenir sur ses pas jusqu'au pylône et prendre à droite vers le hameau de la Fosse (moulin).

À la Fosse, avant d'emprunter le Chemin de la Vallée, descendre jusqu'au pont sur la Boutonne (en réalité « la Petite Boutonne ») pour voir les pelles du moulin.

En suivant le Chemin de la Vallée qui longe en surplomb la Boutonne, parvenir au Logis de la Roche.

Le château de la Roche possède un beau pigeonnier cylindrique couvert d'ardoises. Sur un linteau de porte se trouve un blason daté de 1643 et gravé en grec d'une parole de Saint-Paul : « à Dieu seul honneur ».

3. Traverser le hameau de la Roche par le chemin de la Fontaine (source protégée : descendre quelques marches). À l'extrémité tourner à gauche sur le Chemin du Village. Gagner la D 115. La traverser et continuer sur la D 210E4 (on pourra marcher sur la bordure enherbée du champ.)

4. Emprunter un chemin de terre à gauche. À l'entrée du bois prendre le chemin de droite. Passer en sous-bois et continuer entre bois et cultures en rejoignant un chemin transversal.

5. Tourner à gauche sur un chemin de terre pour arriver à un premier carrefour de chemins. Continuer dans le bois. Un autre carrefour de chemins se présente. Continuer tout droit. À la sortie du bois on découvre une belle vue sur Coivert.

À l'horizon la bois de la Fromagère avec à gauche, l'église de Saint-Martial.

L'église de Coivert est située sur le grand chemin de Surgères à Aulnay passant à gué au hameau de la Fosse.



photo CDRP17

L'île et le pont du Vieux Bois sont issus d'une curieuse coutume : le seigneur de Maillé (tout proche) possédait un droit de terrage pour faire les foins dans l'île du Vieux Bois à condition de construire un pont provisoire pour les paroissiens de Coivert. Après la fenaison le pont était déposé pour que les habitants de Saint-Martial-de-

Loulay puissent y faire pacager leurs troupeaux. Cette pratique s'est maintenue jusqu'en 1952 par une famille qui construisait le pont et percevait la « dime ». Le pont actuel a été construit par la commune.